

Informations de base		
COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Directive	<a href="#">2023/0085(COD)</a>	En attente de la position du Conseil en 1ère lecture
Justification et communication relatives aux allégations environnementales explicites (directive sur les allégations écologiques)		
Sujet 4.60.02 Information du consommateur, publicité, étiquetage 4.60.06 Intérêts économiques et juridiques du consommateur		
Priorités législatives <a href="#">Déclaration commune 2023-24</a>		
Informations complémentaires		
Document de recherche	<a href="#">Briefing</a>	05/03/2024